



À COMPLÉTER ET RENVOYER À :

Mutualia, Mutualité Neutre Place Verte, 41 4800 - Verviers

À PARTIR DU 01/01/2015

Le service accorde une intervention cumulée maximale de 40€ par année civile et par bénéficiaire sur le montant payé lors de l'affiliation à :

- un club sportif agréé par une fédération nationale, provinciale, régionale ou communale pour la durée d'une saison sportive;
- un centre agréé par une des fédérations de fitness officielles (abonnement d'au moins 10 séances);
- un programme d'initiation au jogging ou d'initiation à la course;
- Tout sport à la séance (avec un minimum de 10 séances sous accompagnement) à condition qu'il s'agisse d'un des sports suivant : athlétisme, badminton, base-ball, basket, bowling, danse (en ce compris le ballet), plongée, sport de combat, haltérophilie, golf, gymnastique, handball, hockey, balle-pelote, canoë, kayak, jeu de quilles, escalade, «korfball», vélo tout-terrain, marche d'orientation, équitation, pétanque, aviron, rugby, patinage, escrime, ski, squash, tennis, tennis de table, triathlon, football, volley, marche, cyclisme, yoga, natation (ainsi que les bébés nageurs), tir à l'arc et à la carabine, kin-ball, pêche ainsi que les sports pour moins valides et de façon plus générale, les sports olympiques et ceux reconnus par le C.I.O.

À COMPLÉTER PAR L'AFFILIÉ(E) OU APPOSEZ UNE VIGNETTE D'IDENTIFICATION			
N° registre national :			
Code postal : Loca			
À COMPLÉTER PAR L'ORGANISA Nom de l'organisation :	accompagnement) Date de paiement :	/20	/ 20